


**Décision DN 2024-01 portant attribution de fonctions****LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN**

*Vu le code de l'éducation, notamment en ses articles L712-2-4° et L715-3, alinéa 3 ;*  
*Vu les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen, notamment l'article 21 ;*  
*Vu le courriel de Madame POLAERT en date du 12 février 2024 ;*  
*Vu la décision DN 2023-10 portant nomination de Madame Lamiae VERNIERES au poste de directrice par intérim du département MRIE*

**DECIDE****Article 1<sup>er</sup>**

Considérant la vacance temporaire du poste de directeur du département Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux (MRIE), et conformément à l'article 20 des statuts de l'INSA Rouen Normandie, la nomination de Madame Lamiae VERNIERES, Maître de conférences, au poste de directrice par intérim du département Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux (MRIE), est prorogée jusqu'au 18 avril 2024.

A Saint Etienne-du-Rouvray, le 29 février 2024,

Le directeur,  
  
Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

